

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 68 (2010)

Heft: 4: Fractures et enjeux de la mondialisation ; Alimentation et lien social

Artikel: Alimentation et lien social : les circuits courts comme alternative?

Autor: Paturel, Dominique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALIMENTATION ET LIEN SOCIAL: LES CIRCUITS COURTS COMME ALTERNATIVE?

DOMINIQUE PATUREL
dpaturel@supagro.inra.fr

Les circuits courts définis dans le plan Barnier en avril 2009, sont investis fortement d'une symbolique de réenchantement du réel. Ces circuits courts favorisent la commercialisation des produits agricoles soit par la vente directe du producteur au consommateur (vente à la ferme, sur les marchés, par correspondance ou via les AMAP), soit par la vente indirecte avec un seul intermédiaire comme dans le cas de la restauration (traditionnelle, collective...) ou d'un commerçant-détaillant (boucher, épicier de quartier...). Selon le Ministère, ce mode de commercialisation est assez largement répandu, en France, notamment dans le Sud Est et dans le Nord du pays. Ainsi, 88.600 exploitations agricoles réalisaient de la vente directe en 2005, soit 16,3% des exploitations, dont 47% qui transforment les produits. Son objectif est de répondre à une demande croissante des consommateurs à la recherche de produits authentiques, de saisonnalité, de proximité et de lien social tout en permettant aux agriculteurs une meilleure rémunération et une meilleure valorisation de leur production, explique le Ministère.

Ce dossier est une contribution à la compréhension de ce qui se joue à travers les circuits courts dans la dimension sociale du développement durable.

Le premier article de Jean-Louis Rastoin nous pose le décor des systèmes alimentaires et des enjeux pour la planète. Il fait un bilan du système contemporain dont la tendance est à la généralisation d'un modèle industrialisé de masse qui se « tertiarise ». La moitié de la population mondiale est concernée par ce modèle. Si la qualité sanitaire des aliments est nettement meilleure qu'autrefois, le mode de production « productiviste » a généré des pathologies spécifiques mondialisées comme l'obésité, les problèmes cardio-vasculaires ou certains cancers. C'est ainsi que l'on voit l'obésité augmenter, y compris auprès de populations en situation de pauvreté dans des pays émergents. La pression des marchés agro-alimentaires participent à cette dégradation de la santé de par son caractère hégémonique sur la façon de se nourrir. Une littérature abondante sur le futur de ces systèmes alimentaires existe et deux scénariis apparaissent pour 2050: un scénario de continuité et un scénario de rupture qui va jouer sur la proximité.

Quant à Jean-Louis Rastoin, il penche plutôt pour un scénario hybride qui permettra une transition plus à même de respecter les êtres vivants (dont les humains) et la planète.

Dans le prolongement de cette approche qui met au cœur de la gouvernance alimentaire, la notion de proximité, Marianne Chometon pose la question du péri-urbain et de ses rapports avec l'agriculture; les conflits d'usage de l'espace sont sensibles dès qu'il s'agit de se confronter à l'accès au foncier: construire des habitations, mettre en place les services qui accom-

pagent l'urbanisation et installer des agriculteurs pour permettre à ces citoyens d'accéder à une alimentation de qualité. Elle nous montre que ce défi du péri-urbain questionne les nouveaux paysans dans la façon de penser et faire leur métier; la diversification des activités est un passage obligé pour que ces agriculteurs puissent s'encadrer dans un tel projet; il ne s'agit plus de simplement produire, il faut souvent y rajouter une activité de vente directe et pour certains de transformation du produit.

Cette reterritorialisation de l'activité agricole s'attache à un bassin de consommation et positionne les exploitations agricoles dans des circuits courts. Cette forme de commercialisation leur permet de bénéficier de la valeur ajoutée «en direct» et d'obtenir de la reconnaissance sociale via le lien avec les consommateurs.

Pendant les circuits courts ne sont peut-être pas accessibles facilement pour les familles et les personnes à petits budgets; Dominique Paturel nous explique que la dynamique mise en œuvre dans les dispositifs d'aide alimentaire, fonctionne pour elle-même et ne questionne pas le droit à accéder à une alimentation de qualité pour tous. Les circuits courts, investis fortement sur la dimension sociale, comme nouvelle forme possible de construction de lien social, peuvent-ils répondre à ce droit ? L'organisation sur une forme plus proche du circuit long de l'aide alimentaire européenne et répercutée dans les différents pays laisse en veille la question du choix et du libre arbitre des personnes en situation de pauvreté; Dominique Paturel ne nie pas l'utilité de ce type d'aide mais en critique l'hégémonie, sans place pour autre chose. Les circuits courts représentent une opportunité pour bon nombre de personnes de se re-saisir de l'accès à une alimentation de qualité.

Le lien social mis souvent en avant dans les circuits courts comme remède aux difficultés sociales d'aujourd'hui reste souvent sous la forme d'argument incantatoire. Yuna Chiffolleau et Alain Degenne, en utilisant l'analyse des réseaux sociaux, montrent qu'il y a bien lien social et que celui-ci est significatif de pratiques de coopération entre les producteurs. Lorsque ceux-ci s'engagent dans un projet d'organisation collective de circuits-courts (par exemple, un marché paysan), les échanges qui vont structurer le projet ne font pas qu'organiser le projet, ils produisent aussi des nouveaux liens. La concrétisation de ses nouveaux liens sera repérable par de la coopération là où elle n'existait. La reconnaissance issue de cette dynamique pour les producteurs est réelle et efficiente mais elle l'est aussi pour les consommateurs investis par ce type d'achats en circuits courts.

L'expérience des Paniers Marseillais que nous donne à voir M.Diano et C.Cotton-Castan, vient montrer comment des citoyens-citadins s'engagent dans une alternative représentée par ce système de paniers, en solidarité avec des paysans. C'est la prise de conscience de la réalité de la vie en ville qui va les pousser à trouver des solutions pour accéder à des produits de qualité, comme les premières femmes qui ont initiés les Teikei au Japon dans la fin des années 60. Les Paniers Marseillais ont élaboré une charte, à la fois portée par les consommateurs et les agriculteurs. La force de ce réseau réside dans son souci d'accompagner les agriculteurs engagés dans le projet puisque l'un d'entre eux a une mission de cet ordre; ils ont ainsi accueilli des maraîchers en situation de difficultés dans les circuits longs et les ont aidés à se reconverter en bio.

Quant à Voisins, Citoyens en Méditerranée, délibérément engagé contre la pauvreté, ils ont été à l'initiative avec d'autres partenaires d'un point de vente collectif, Solid'Arles. R.Magnaudet revient sur la forme d'intervention choisie par les militants de cette asso-

ciation pour permettre, accompagner, susciter des initiatives solidaires et collectives. Les circuits courts sont alors une opportunité pour ce type de projet. Cependant, celui-ci insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de vouloir à tout prix installer un projet en circuit court mais bien de respecter ce que les personnes elles-mêmes décident de privilégier: l'aide alimentaire peut être une réponse pour certains. Il fait simplement remarquer que le dispositif d'aide alimentaire devrait pouvoir être débattu par les citoyens et non pas, reconduit à l'identique depuis 20 ans.

On comprend mieux pourquoi les circuits courts sont investis d'un fort pouvoir de projet collectif et de cohésion sociale: ils posent la question de la reterritorialisation de la production pour permettre d'accéder à une alimentation de qualité mais ils posent aussi la possibilité de l'engagement citoyen dans un monde où tout semble leur échapper pour cause de mondialisation.